

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

CHANCELLERIE

DECRET N° 70/194 du 9/6/70

PORTANT NOMINATION A TITRE EXCEPTIONNEL
DANS L'ORDRE DU MERITE CONGOLAIS.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969;
Vu le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre
du Mérite Congolais;
Vu le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits
de Chancellerie;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : Est nommé à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite
Congolais :

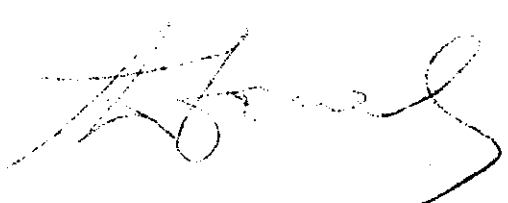
AU GRADE DE CHEVALIER :

Monsieur VAILLANT Pierre, Ingénieur Agricole et d'Agronomie Tropicale
à Brazzaville.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du
Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des
droits de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de
la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, le 9 JUIN 1970



CHEF DE BATAILLON Marien N'GOUABI.-